

Master MEEF 2nd degré - parcours Arts plastiques

Le parcours Arts plastiques du Master Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation (MEEF) vise l'acquisition des compétences et gestes professionnels nécessaires à l'enseignement des arts plastiques appliqués.

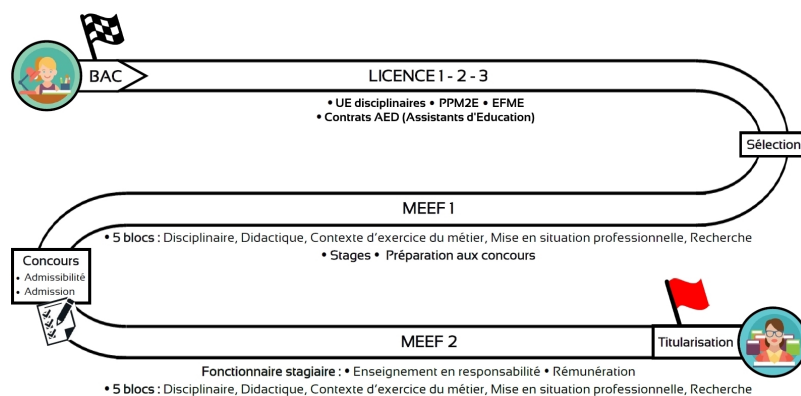
Chaque UE du Master 1 permet l'obtention du master MEEF et contribue à la préparation du CAPES d'Arts plastiques et du CAPET / CAPLP Arts appliqués. Ces UE participent au renforcement disciplinaire et pédagogique du futur enseignant. Les compétences disciplinaires, didactiques, professionnelles et de recherche sont articulées entre elles au sein même des enseignements. Un enseignement optionnel est à choisir obligatoirement en M1 pour enrichir le parcours de formation, parmi l'architecture-paysage, les arts appliqués-design, le cinéma-art vidéo, la photographie, la danse, le théâtre et les arts numériques. Pour chacun de ces enseignements optionnels, un enseignement commun est dispensé pour tous les étudiants dans l'UE 1.3. Cette approche se spécialise dans l'UE 2.4.

Si l'année de M1 est commune à tous les étudiants, celle de M2 concerne trois publics aux besoins distincts :

Master 2 - parcours 1 : Les lauréats du CAPES ou du CAPLP sont affectés pour un demi service en établissement, et sont en formation à l'INSPÉ les jeudi et vendredi. À l'issue de cette année, ils devront valider le C2I2e, le master s'ils ne sont pas détenteurs d'un diplôme de niveau 1, et avoir satisfait aux exigences des formateurs sur le plan professionnel.

Master 2 - parcours 2 : Les étudiants non fonctionnaires stagiaires sont affectés dans le parcours 2. Ils suivent les cours du Master 2 et bénéficient d'un parcours spécifique en didactique. Par ailleurs, ils assistent aux cours de M1 visant la préparation aux concours.

Parcours Agrégation interne : Les professeurs qui s'inscrivent à la préparation de l'agrégation interne sont intégrés au M2 qu'ils peuvent valider s'ils le souhaitent.



Nombre de crédits ECTS : 120

Volume horaire : 823h au total, dont 593h en M1

Programme M1 et M2

Publics concernés

Licence Arts plastiques
Licence Arts du spectacle
Licence Histoire des arts
Autres licences après examen du dossier

Débouchés professionnels

Professeur d'arts plastiques en collège ou lycée général, technologique ou professionnel

MODALITÉS D'ACCÈS

Rendez-vous sur notre [page Admissions](#) pour connaître les dates et modalités de candidature
